

Commune des Breuleux (JU)

Plan spécial « Sur le Rang »



Personnes de référence : Mme Agnès Bourquard, Maire des Breuleux
M. Gérard Donzé, Maître d'ouvrage et propriétaire des terrains

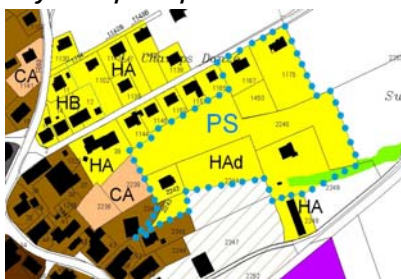
Point de départ



Surface du secteur : 21'400 m²

- ✓ Avec l'entrée en vigueur du nouveau plan d'aménagement local, la commune des Breuleux dispose de terrains en zone à bâtir à développer par plan spécial.
- ✓ Le propriétaire du secteur considéré souhaite valoriser ses terrains et les viabiliser pour les mettre sur le marché
- ✓ Le secteur n'est pas viabilisé, l'accès n'est pas garanti et le terrain est en pente
- ✓ L'évacuation des eaux claires et usées pose un problème de raccord au réseau communal et les constructions incluses dans le périmètre du plan spécial ne sont pas reliées au réseau communal des eaux usées
- ✓ Mandaté par le propriétaire, RWB a assuré la coordination entre le Maître d'ouvrage, les autorités communales, les habitants du secteur et de ses alentours.

Objectifs principaux



Extrait du plan de zones en vigueur

- ✓ Offrir, selon le découpage, 12 à 15 parcelles constructibles + 4 déjà construites
- ✓ Rechercher une solution pour accéder au secteur
- ✓ Proposer un aménagement qui tienne compte de la présence d'une haie et d'un mur de pierres sèches protégés au plan de zones
- ✓ Offrir un accès piétonnier direct vers le centre du village
- ✓ Trouver une solution par infiltration pour l'évacuation des eaux claires
- ✓ Définir et négocier un tracé pour l'évacuation des eaux usées
- ✓ Offrir aux constructions existantes un raccordement à la STEP
- ✓ Prévoir un accès pour la parcelle adjacente située en zone CA (hors périmètre)
- ✓ Proposer un découpage de parcelle qui tienne compte de la servitude inscrite au RF qui garantit aux constructions existantes au Nord du secteur un découpage en quinconce ménageant les vues vers le Sud

Points forts de la réalisation

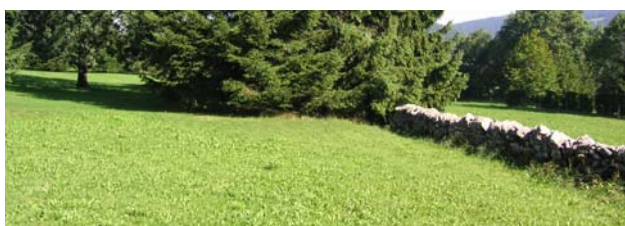


Extrait du plan spécial

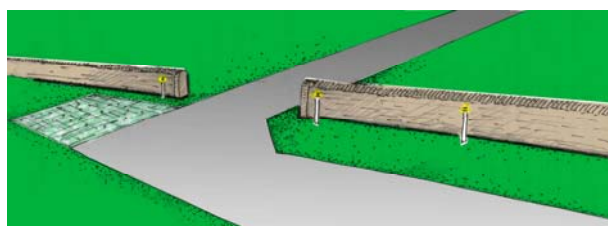
- ✓ Mise en valeur du mur de pierres sèches par l'aménagement d'une assiette verte et d'un éclairage spécifique
- ✓ Eclairage du cheminement à mobilité douce de manière spécifique
- ✓ Aménagement permettant l'infiltration naturelle des eaux claires dans des banquettes stabilisées puis un emposieu présent dans le périmètre
- ✓ Espace vert commun longeant la route permettant de rendre l'espace rue convivial et voué également à l'entreposage de la neige en hiver sans rétrécissement de la circulation.
- ✓ Extension du périmètre d'étude avec variantes de tracés pour l'évacuation des eaux usées permettant une vision du développement du bâti à long terme
- ✓ Projet qui propose 12 parcelles de taille variable de 730 à 1'350m²

Particularités du projet

- ✓ Aménagement assurant la conservation des éléments paysagers
- ✓ Prise en compte du climat avec aménagement d'une sur-largeur attribuée aux circulations pour l'entreposage de la neige en hiver
- ✓ Durée des études : de 2005 à 2008
- ✓ Coût de l'équipement a été devisé à CHF 1'090'000.- et début des travaux en 2008.



Mur de pierres sèches avant intervention



Aménagement proposé pour valoriser le mur de pierres sèches

Quand le mur guide l'homme